

Chiens et lieux publics

Ces derniers temps j'ai eu l'occasion de réfléchir sur les chiens et les bâtiments / les lieux publics. Il y a un peu plus d'un an, un ami me mettait une boule de poils dans les bras, sa chienne venant d'avoir une portée. Un regard rempli d'amour, des bouts de pattes blanches qui font comme des chaussettes et un pelage tout doux : Kaja (à prononcer « Kaya ») venait d'entrer dans ma vie.

Un chien dans sa vie : pas toujours facile

On ne va pas se mentir, avoir un chien ce n'est pas évident tous les jours. Je ne parle pas des promenades, câlins et léchouilles de joie bien évidemment, ça c'est le bon côté. Le côté plus compliqué c'est lorsque l'on ne peut pas laisser son chien à la maison tout seul toute la journée, lorsque l'on se déplace souvent, lorsque l'on voyage. Ma vie de sportive de haut niveau m'a amenée à participer aux Coupes du Monde et Championnats du Monde pendant 3 mois cet été, ce qui signifiait énormément de déplacements, une nouvelle ville / nouveau lieu de vie tous les 3 jours. Et de longues journées de compétitions ou d'entrainements en salle, ce qui n'est pas très funky pour un toutou d'un an. Mais, et surtout, souvent interdit.

Chiens et lieux publics : interdictions

L'accès des chiens dans les lieux publics (sauf chiens d'assistance) est réglementé de trois façons :

- Par la loi du 6 janvier 1999 pour les chiens de première et deuxième catégories (les chiens dits « dangereux »), imposant des dispositions particulières
- Par la **réglementation locale** mise en place par la mairie pour par exemple les parcs, plages etc.
- Par les **propriétaires des établissements** pour les restaurants, bars et certains magasins. En revanche les magasins alimentaires sont tous interdits aux chiens.

Pour les balades en été, les parcs nationaux ne sont pas "pet-friendly". Concernant les plages il ne faut pas avoir trop d'espoir non plus. Si la hors saison permet de se balader tranquillement sur le sable avec son compagnon à 4 pattes, en haute saison c'est inenvisageable. Quasi toutes les plages sont interdites à nos amis les bêtes. Ce que je peux facilement comprendre, après tout qui a envie d'un chien qui éclabousse tout le monde sur son passage et creuse des trous à côté de sa serviette ? En revanche, ce qui me dérange un peu plus c'est le manque d'alternatives. Et lorsqu'ils existent c'est souvent "ridicule". Un minuscule enclos dans un parc, un petit coin de plage sans sable et que des rochers comme à La Ciotat. Bref, très peu d'endroits sont autorisés aux chiens.

J'ai également été un peu surprise dans certains quartiers de Lyon – Villeurbanne. Ces villes ont la chance d'avoir beaucoup de parcs – espaces verts mais un certain nombre sont carrément interdits aux chiens, même tenus en laisse. Sous peine d'amende. Et il n'y aucun « parc à chiens » en alternative. Alors on fait comment, on prend sa voiture pour aller à la campagne pour pouvoir faire courir son chien ?

Chiens et lieux publics : s'adapter

De mon côté, le programme de cet été était donc principalement des entraînements à la salle d'escalade. Et ce n'est pas évident de gérer un chien lorsque l'on passe sa journée dans une salle de sport. Qui plus est en plein été et fortes chaleurs, lorsqu'il est hors de question de le laisser dans la voiture. Et bien sûr les salles n'acceptent pas les animaux – sauf exception, il m'est arrivé d'être agréablement surprise. La meilleure solution reste de pouvoir confier son chien à quelqu'un qui peut s'en occuper la journée. Mais il faut avoir beaucoup d'amis lorsque l'on s'entraîne tous les jours !

Des solutions, mais avec recommandations

Une autre solution, qui aura la principale de mon été, est d'attacher son chien dehors, proche du bâtiment. Et cette solution peut également s'appliquer lorsque l'on va faire ses courses, lorsque l'on a un RDV médical ou lorsque l'on va au restaurant et que les animaux ne sont pas acceptés. Attention cependant, il existe malheureusement des personnes mal intentionnés et les vols de chien sont plus courants que ce que l'on pense. Une triste réalité. Cette solution n'est donc recommandée qu'en nécessité ou pour les arrêts rapides. Il faut aussi préciser quelques recommandations :

- Le chien doit être bien élevé, non violent et à l'aise avec le fait de rester seul. Sinon il passera son temps à aboyer ce qui ne sera agréable pour personne
- Il doit être bien attaché pour qu'il n'y ait aucun risque qu'il s'enfuie
- Il doit être placé de manière à ne pas gêner le passage, notamment si c'est sur un trottoir (prévoir la place pour le passage d'un fauteuil roulant)
- Il faut lui laisser une gamelle d'eau et le mettre à l'ombre et, si possible, dans un espace vert.
- Il est impératif de faire des pauses, vérifier que le chien va bien et le balader régulièrement.

- Enfin, il faut essayer d'avoir le chien en visuel au maximum, pour éviter les mauvaises surprises

Et la programmation dans tout ça ?

Oui car je parle de chiens mais chez Florès nous ne sommes pas spécialisés en chiens, mais en programmation architecturale. Pourquoi donc un article sur les toutous ? Tout simplement parce que cet été, parmi toutes mes déconvenues j'ai aussi eu de bonnes surprises et cela m'a fait réfléchir. Pourquoi ne pas penser aux animaux de compagnie dans la construction et aménagements de certains espaces et bâtiments publics, et ce dès la programmation ?

En Autriche il y a des crochets dans des coins à l'ombre à l'entrée des salles d'escalade, pour pouvoir accrocher les chiens. Ils mettent également à disposition des grandes gamelles d'eau. En Allemagne on trouve des distributeurs de sacs pour déjections canines à tous les coins de rue. En Autriche encore, il existe des poubelles spécifiques pour les déjections canines. Aux Etats-Unis il y a des espaces réservés aux chiens dans les parcs, assez spacieux pour qu'ils puissent courir. Au Royaume-Uni il existe des vraies plages réservées aux chiens. En République Tchèque, en plein centre-ville je suis tombée sur un parc à chiens nettoyé tous les jours. Bref, plein d'idées à prendre.

L'idée n'est évidemment pas de programmer nos bâtiments et espaces publics en ne pensant qu'aux animaux de compagnie. Mais je souhaitais faire réfléchir à cette problématique. Ajouter des crochets en façade d'un bâtiment, inclure une surface réservée dans un parc ou dans les espaces verts d'un bâtiment public, prévoir des équipements pour les déjections canines, régulièrement placer des poubelles, ... Des petits détails qui ne coûtent pas grand-chose à la maitrise d'ouvrage mais qui aideront énormément les propriétaires des chiens. Et si l'on rendait nos villes et bâtiments "pet-friendly" ?? Pensez à nos compagnons à 4 pattes pour vos projets de construction, et demandez nous conseil si besoin !

PS : et le chien au bureau, on en parle ?!

S.B.